



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2015-098**

Objet :

**Demande de subvention FIPD
Extension du réseau de vidéoprotection**

Délibération affichée le **01 OCT. 2015**

L'an deux mille quinze et le vingt-neuf Septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – COLOMBIER François - SERVEL Olivier à 18h35 – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine – BLANES Michel — LEROY Annie – DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène — VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – POURTIER Jean Luc – NADAL Olivier - DURAND Véronique - DEBEAUCE Christine - CABOCHE Chrystelle – BONNET Jean-Louis à 18h40 - DEJEAN Anne-Marie - LECOMTE Olivier - SUQUET Maguelone

Pouvoirs : MATEO Amélie à SANCHEZ Marie-Hélène - BIESSE Frédérique à SOTO Jean-François - ADELAERE Sylvain à COLOMBIER François – PANTALEONE Alexandra à SOREL Joëlle – CONTRERAS Sylvie à SUQUET Maguelonne — EDMOND-MARIETTE Gérard à LECOMTE Olivier – GOMEZ René à SANCHEZ Marie-Hélène

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le projet d'extension du réseau de vidéoprotection, déjà composé de 17 caméras.

Le projet est ainsi envisagé :

- Déplacement de la caméra située à l'ancienne déchetterie sur le boulevard du Moulin, au niveau du poste de Police Municipale.
- Ajout d'une caméra à l'intersection Grand'Rue/Place de Verdun
- Ajout d'une caméra à la nouvelle déchetterie, rue de l'Ecosite

Le montant du projet est évalué à 22 324,74 € HT et il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du FIPD (Fonds Interministériel de prévention de la délinquance).

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 Voix POUR (unanimité)**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du FIPD (Fonds Interministériel de prévention de la délinquance).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.



Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20150930-DEL2015098-DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015